

66347-2025 - Wettbewerb

Frankreich – Dienstleistungen von Architektur-, Konstruktions- und Ingenieurbüros und Prüfstellen – CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

OJ S 21/2025 30/01/2025

Wettbewerbsbekanntmachung

Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Commune de Brunoy

E-Mail: commandepublique@mairie-brunoy.fr

Rechtsform des Erwerbers: Lokale Gebietskörperschaft

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

Beschreibung: La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation. Le projet porte sur la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE). La technique d'achat utilisée est la suivante : Concours à 3 candidats avec négociation et remise de prestations de niveau « ESQ+ » lancé en application des articles R.2162-15 à R.2162-26 portant partie réglementaire du code de la commande publique (Marché de maîtrise d'œuvre)

Kennung des Verfahrens: 604848d3-bf36-4257-a763-3870a790d4e4

Interne Kennung: 2025007MF

Verfahrensart: Nichtoffenes Verfahren

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufig (cpv): 71000000 Dienstleistungen von Architektur-, Konstruktions- und Ingenieurbüros und Prüfstellen

2.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: sise aux 111 à 129, route de BRIE

Stadt: Brunoy

Postleitzahl: 91800

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: Dans le cadre de l'opération, le groupement se verra confier les éléments de mission décrits à l'article 3.5 du RAC. Composition du groupement : le tableau définit à l'article 3.3 du RAC précise les compétences minimales qui sont attendues par les membres du groupement avec le niveau de qualification requis. L'attention du candidat est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies au sein du groupement afin de pouvoir être admis à la présentation au jury au titre de la candidature (le DC1 doit par

conséquent être rempli avec complétude). En cas d'absence, dans le dossier de candidature, de certaines compétences exigées, le candidat s'expose à ce que sa candidature soit rejetée car non conforme. A défaut des niveaux de qualification demandés, il appartient à chaque cotraitant de fournir toutes les pièces équivalentes permettant de s'assurer de sa qualification et de son savoir-faire (références circonstanciées). Pour les qualifications des BET et économistes, autres que l'architecte, la nomenclature OPQIBI est utilisée dans le tableau à l'article 3.3 du RAC. Il appartient à chaque cotraitant de justifier de ses qualifications et de ses compétences par tout autre moyen équivalent. L'attention du groupement est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies et justifiées avec le nom d'un prestataire. Au stade de la candidature, seule la cotraitance est acceptée pour toutes les compétences envisagées dans le tableau précédent. Durant la phase d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement conjoint avec le mandataire solidaire de tous les membres du groupement durant toute la durée du marché dans le respect des conditions suivantes : Un mandataire unique et identique durant la réalisation des études de Conception et de Réalisation ; Le mandataire solidaire du groupement sera l'architecte ; En cas d'attribution du marché, le mandataire désigné sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun de ses cotraitants pour leurs obligations contractuelles respectives, jusqu'à la fin de l'exécution du marché (aux termes de la période de garantie de parfait achèvement). La personne publique impose la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire, afin de garantir le bon déroulement de l'exécution des prestations, le suivi et le respect de l'enveloppe financière allouée aux travaux et de la préservation des deniers publics. Le pouvoir adjudicateur interdit au mandataire du groupement, architecte, de présenter sa candidature en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas au BET acoustique de présenter une candidature en qualité de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas aux autres BET et économistes (suivant tableau de l'article 3.3 du présent RAC MOE) de présenter leurs candidatures en qualité de membres de 3 groupements au maximum. L'enveloppe financière allouée aux travaux est de 4 243 000 Euros HT, valeur décembre 2024 pour la globalité des travaux.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Rein innerstaatliche Ausschlussgründe: Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

Beschreibung: La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation. Le projet porte sur la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE). La technique d'achat utilisée est la suivante : Concours à 3 candidats avec négociation et remise de prestations de niveau « ESQ+ » lancé en application des articles R.2162-15 à R.2162-26 portant partie réglementaire du code de la commande publique (Marché de maîtrise d'œuvre)

Interne Kennung: 2025007MF

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Hauptinstufung (cpv): 71000000 Dienstleistungen von Architektur-, Konstruktions- und Ingenieurbüros und Prüfstellen

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: sise aux 111 à 129, route de BRIE

Stadt: Brunoy

Postleitzahl: 91800

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

5.1.6. Allgemeine Informationen

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Zusätzliche Informationen: Chaque groupement remettant une offre complète et conforme aux documents de la consultation recevra une indemnité maximale de 19 350,00 Euros HT pour le projet (montant qui sera intégré au marché de l'attributaire). Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas ou que partiellement au contenu du programme, une réduction ou la suppression de la prime pourra être envisagée par le pouvoir adjudicateur sur proposition du jury. Paiement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures. Financement à 90% sur les crédits municipaux et 10% par subvention.

5.1.9. Eignungskriterien

Kriterium:

Art: Sonstiges

Bezeichnung: Critères de sélection des candidatures

Beschreibung: Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : *Justificatifs des conditions d'accès à la commande publique ; *Garanties professionnelles et capacités techniques et financières de chaque cotraitant en lien et en adéquation avec le contexte opérationnel ; *Conformité du groupement présenté au regard de la composition minimale exigée dans le présent RAC MOE (cf. article 3.3) ; *Compétences, capacités et savoir-faire des membres du groupement selon les contraintes de l'opération ; *Qualité des références présentées par l'architecte pour des opérations de natures équivalentes (par qualité dégressive) : - I : Construction neuve d'école maternelle de 4 classes avec restauration ; - II : Construction neuve d'école maternelle de plus de 4 classes avec restauration ; - III: Opération de déconstruction démolition de bâtiments ; - (se référer à l'article 6.2 du présent RAC quant à la présentation des références) ; *Qualité des références architecturales générales mises en évidence dans le book de l'architecte (de moins de 5 années) ; *Qualité des références générales des autres membres du groupement (BET et économiste) ; Pour la capacité financière, il est précisé que le chiffre d'affaires annuel de l'architecte mandataire devra être d'un montant égal ou supérieur à 150kEurosh de manière à garantir le pouvoir adjudicateur de sa capacité à faire. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Anwendung dieses Kriteriums: Verwendet

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 2

Höchstzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 3

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Wettbewerbsbedingungen:

Die Entscheidung der Jury ist für den Erwerber bindend: nein

Jeder Dienstleistungsauftrag im Anschluss an den Wettbewerb wird an einen der Gewinner des Wettbewerbs vergeben

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Schlichtungsstelle: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris

Überprüfungsstelle: Tribunal Administratif de Versailles

Informationen über die Überprüfungsfristen: Les informations relatives aux délais de recours sont indiquées à l'article 8.2 du règlement d'appel à candidature (RAC)

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal Administratif de Versailles

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Commune de Brunoy

Registrierungsnummer: 21910114400018

Postanschrift: Place de la Mairie BP 83

Stadt: Brunoy cedex

Postleitzahl: 91805

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Kontaktperson: Département de la Commande Publique

E-Mail: commandepublique@mairie-brunoy.fr

Telefon: 0169398935

Profil des Erwerbers: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal Administratif de Versailles

Registrierungsnummer: 17780005900012

Postanschrift: 56 avenue de Saint-Cloud

Stadt: Versailles Cedex

Postleitzahl: 78011

Land, Gliederung (NUTS): Yvelines (FR103)

Land: Frankreich

Internetadresse: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris

Registrierungsnummer: 17750151700011

Postanschrift: 5 Rue Leblanc

Stadt: Paris cedex 15

Postleitzahl: 75015

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

Rollen dieser Organisation:

Schlichtungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: c145fc4a-cc89-4714-9b06-85c1aabc6b03 - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Wettbewerbsbekanntmachung

Unterart der Bekanntmachung: 23

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 28/01/2025 16:48:46 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 66347-2025

ABI. S – Nummer der Ausgabe: 21/2025

Datum der Veröffentlichung: 30/01/2025